

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 26 novembre 2025 a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 41, rue Jean Mercatoris à Helmsange :

Stationnement interdit

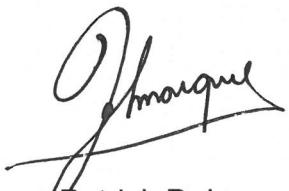
Le stationnement est interdit du mardi 09 décembre 2025 de 08.00 heures jusqu' à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue Jean Mercatoris, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison 41, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Le mardi 09 décembre 2025 de 08.00 heures jusqu' à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue Jean Mercatoris, du côté de la maison avec les numéros impairs, le long de la maison numéro 41, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Walferdange, le 26 novembre 2025

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber